



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

Mémoire écrit de l'Association nationale des retraités fédéraux sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments

Consultation du Conseil consultatif sur la mise
en œuvre d'un régime national d'assurance-
médicaments

Introduction

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense et de représentation des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des juges de nomination fédérale à la retraite, ainsi que de leurs conjoints et de leurs survivants.

Forte de 175 000 membres, dont plus de 60 000 vétérans et leurs familles, Retraités fédéraux revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadiens depuis plus de 50 ans.

Nous croyons que chaque Canadien, présentement et à l'avenir, devrait jouir d'une retraite dans la dignité, avec une meilleure sécurité à la retraite et un système de soins de santé solide et durable, y compris des médicaments à prix abordable, qui sont un composant nécessaire de la santé et du mieux-être.

Les aînés canadiens jouent un rôle unique dans cette conversation, car ils vivent plus longtemps que jamais et en meilleure santé, et sont plus nombreux que les jeunes depuis 2015. Cela ajoute de nouveaux besoins en matière de politiques à tous les paliers de gouvernement. Et, même si les aînés ne sont pas les seuls à avoir besoin de produits pharmaceutiques, les problèmes de santé liés au vieillissement, comme les maladies chroniques et les affections, rendent les médicaments sur ordonnance essentiels au maintien d'un mode de vie sain.

Afin de mieux comprendre les opinions de nos membres, Retraités fédéraux a élaboré un sondage fondé sur le questionnaire du Conseil consultatif.

Retraités fédéraux apporte une perspective unique à la discussion sur l'assurance-médicaments. Certains de nos membres ont des années d'expérience en matière de politiques dans les domaines de la santé, des finances et d'autres domaines pertinents aux discussions sur ce que l'assurance-médicaments peut signifier pour le Canada maintenant et dans les années à venir. Et nos membres croient qu'il faut continuer à contribuer au Canada et au bien-être des Canadiens.

Les membres vivent partout au pays, représentent divers groupes d'âge et tranches de revenu et sont admissibles à différents régimes d'assurance-médicaments financés par l'État, dont les niveaux de couverture et les coûts varient en fonction de leur province de résidence.

De plus, en tant que retraités de la fonction publique, les membres de Retraités fédéraux et leurs personnes à charge admissibles peuvent bénéficier du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) et du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) à leur retraite. Ces régimes sont parrainés par le gouvernement fédéral.

L'Association nationale joue également un rôle en représentant les pensionnés au Comité des partenaires du Régime de soins de santé de la fonction publique. Le but du Comité est d'assurer

la santé et le mieux-être des souscripteurs au Régime, en fournissant un régime de soins de santé stable, rentable et en mesure de verser des prestations de santé durables¹.

Le sondage s'est déroulé du 21 août au 12 septembre 2018. Plus de 8 400 membres de partout au pays ont répondu, en français et en anglais. Étant donné le rôle important des aînés dans cette consultation, nous sommes heureux d'avoir l'occasion de partager les commentaires des membres de Retraités fédéraux, en vue de l'élaboration de recommandations pour la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments.

Accessibilité et abordabilité des médicaments au Canada

Les médicaments sur ordonnance sont un élément essentiel des soins de santé, mais ils demeurent inaccessibles pour de nombreux Canadiens. L'assurance pour les produits pharmaceutiques (à l'extérieur des hôpitaux) ne fait pas partie de la définition de « services de santé assurés », aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*.

Par conséquent, les Canadiens bénéficient d'une couverture en fonction d'un ensemble disparate de régimes publics et privés, ou ne bénéficient pas d'une couverture complète.

De plus, pour obtenir leurs médicaments, les Canadiens déboursent les prix le plus élevés de tous les pays de l'OCDE, ce qui peut avoir un impact plus important avec l'âge.

Le Canada dépense environ 30 milliards de dollars en produits pharmaceutiques, soit près de quatre fois plus qu'il y a 20 ans pour les ordonnances². On rapporte qu'aucun autre aspect des soins de santé au Canada n'a connu une croissance aussi rapide.

Le prix des médicaments génériques est 79 % plus élevé que les prix médians pratiqués dans les autres pays de l'OCDE. Il est aussi plus de quatre fois plus élevé (445 %) que les meilleurs prix disponibles³.

Nous savons également que les dépenses en médicaments spécialisés à coût élevé exercent des pressions sur les budgets des régimes publics et privés. Selon le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, « En 2014, au Canada, les dépenses en produits biologiques et médicaments oncologiques ont connu une croissance à deux chiffres et les dépenses pour les nouveaux médicaments ont décuplé. »⁴.

¹ Conseil national mixte. (2016). *Comité des partenaires du Régime de soins de santé de la fonction publique*. Extrait de : <https://www.njc-cnm.gc.ca/s14/s86/d572/fr>. Consulté le 26 septembre 2018.

² Morgan, S.G., Martin, D., Gagnon, M.-A., Mintzes, B., Daw, J.R., et J. Lexchin. (2015). *Pharmacare 2020: L'avenir de l'assurance-médicaments au Canada*. Vancouver, Consortium de recherche sur les politiques pharmaceutiques, Université de la Colombie-Britannique. Extrait de <http://pharmacare2020.ca/assets/pdf/L-avenir-de-l-assurance-medicaments-au-Canada.pdf>. Consulté le 17 septembre 2018.

³ Morgan, S.G., et coll. (2015).

⁴ Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. (24 juillet 2016). *Le vigile canadien du prix des médicaments repense ses lignes directrices pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité des médicaments d'ordonnance* Extrait de : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/news.asp?a=view&id=184>. Consulté le 17 septembre 2018.

Le document de réflexion du Conseil consultatif précise que « Bien que ces produits ne constituent qu'une fraction des quelque 12 000 médicaments offerts sur le marché canadien, ils représentent plus du quart des coûts remboursés par les régimes d'assurance-médicaments publics et privés, même s'ils ne permettent de traiter que 2 % des bénéficiaires. »⁵.

Par conséquent, certains régimes se tournent de plus en plus vers des mesures de limitation des coûts, comme le plafonnement à vie ou annuel des prestations d'assurance-maladie dans les régimes d'assurance-médicaments privés. De plus, de nombreuses sociétés ont réduit les prestations de retraite. Ces tendances illustrent le fait que la contribution des particuliers au coût de leurs médicaments augmentera inévitablement⁶.

Les fonctionnaires retraités du gouvernement fédéral ne le savent que trop bien. En 2014, le gouvernement du Canada a unilatéralement changé le taux du partage des coûts du RSSFP, le faisant passer de la proportion de 75/25 % à celle de 50/50 %. Les membres ont indiqué que cette augmentation a contribué à rendre de plus en plus inabordable les coûts des soins de santé essentiels, y compris les médicaments.

Bien que les aînés bénéficient généralement d'une protection dans le cadre de programmes provinciaux et territoriaux, les coûts à assumer de leur poche peuvent encore présenter des défis. En 2015, la moyenne de ces dépenses s'élevait à 646 \$ par habitant pour les aînés, ce qui est près de quatre fois plus que celle des particuliers de moins de 30 ans. ⁷ [La recherche montre que des frais de même 2 \\$ par ordonnance peuvent dissuader des patients de faire remplir leurs ordonnances nécessaires.](#) Ceux qui ont le plus de difficulté à payer leurs médicaments sont souvent ceux qui en ont le plus besoin et qui sont atteints de problèmes qui exigent un coût continu des médicaments.

Ces dépenses ont des répercussions, tant sur le plan financier que celui de la santé. Un [sondage réalisé par Angus Reid en 2015](#) a révélé que 23 % des Canadiens ont déclaré qu'eux-mêmes ou une autre personne dans leur foyer n'avaient pas pris leurs médicaments d'ordonnance tels que prescrits ou ne les avaient pas pris du tout au cours des 12 mois précédents, à cause du coût.

[Une étude de l'Université de la Colombie-Britannique a révélé que près d'un million de Canadiens ont dû réduire leurs dépenses de première nécessité, y compris les frais de nourriture et de chauffage, pour payer leurs ordonnances.](#) Ces résultats étaient plus fréquents chez les femmes, les jeunes adultes, les Autochtones, ainsi que les personnes dont l'état de santé était moins bon, qui n'avaient pas d'assurance-médicaments et qui avaient un faible revenu.

⁵ Santé Canada. (20 juin 2018). *Vers la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments : Document de réflexion*. Extrait de : https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/corporate/publications/council_on_pharmacare_FR.PDF. Consulté le 22 septembre 2018.

⁶ Santé Canada. (2018).

⁷Bureau du directeur parlementaire du budget (BDPB). (28 septembre 2017). *Coût d'un programme national d'assurance-médicaments de régie fédérale*. https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_FR_2017-11-07.pdf. Consulté le 17 septembre 2018.

Le Dr Steven Morgan, professeur à l'École de santé publique et de santé des populations de l'Université de la Colombie-Britannique a déclaré ceci au Comité permanent de la santé : « En Ontario, de 2002 à 2008, plus de 700 patients diabétiques âgés de moins de 65 ans [sont] décédés prématurément chaque année en raison d'un accès inéquitable à des médicaments d'ordonnance essentiels »⁸.

Les obstacles à l'accès aux médicaments et à l'utilisation sous-optimale des médicaments entraînent une détérioration de l'état de santé des patients et des coûts supplémentaires pour le système de soins de santé, en raison des visites supplémentaires chez le médecin, à l'urgence et à l'hôpital. Dans sa déclaration au Comité permanent de la santé sur l'assurance-médicaments, la Dre Monika Dutt, présidente de Médecins canadiens pour le régime public, a estimé que [l'utilisation sous-optimale des médicaments coûte au système de santé entre 7 et 9 milliards de dollars par année.](#)⁹

Pour ces raisons, et bien d'autres encore vraisemblablement, seulement 21,5 % des répondants au sondage auprès des membres de Retraités fédéraux se disent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec le *statu quo* et le fait de n'apporter aucun changement à la couverture des médicaments sur ordonnance au Canada.

Environ 50 % des répondants sont tout à fait en désaccord et 20 % quelque peu en désaccord avec l'énoncé du sondage « Je ne souhaiterais pas que des changements soient apportés à la couverture des médicaments d'ordonnance au Canada. Je préfère le *statu quo*, pas un régime national d'assurance-médicaments. »

En réponse à notre sondage, les membres de Retraités fédéraux ont fait part de leur point de vue sur l'importance de l'assurance-médicaments nationale, ses objectifs et ses options de financement. Les résultats sont décrits ci-dessous.

Importance d'un régime national d'assurance-médicaments

Pour nos membres, le régime national d'assurance-médicaments est important. En fait, 91 % de nos membres ont dit que le concept de régime d'assurance-médicaments décrit par le Conseil consultatif est important, et 68 % d'entre eux ont dit qu'il est très important.

Selon les questions posées par le Conseil consultatif, nos membres se sont également dit d'accord avec certaines qualités ou facettes d'un régime national d'assurance-médicaments, y compris le même accès aux médicaments partout au Canada, l'accès aux médicaments d'ordonnance dans le

⁸ Comité permanent de la santé. (Avril 2018). *Un régime d'assurance-médicaments universel pour tous les Canadiens : Une nécessité, Rapport n° 14*. Extrait de : <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/HESA/Reports/RP9762464/hesarp14/hesarp14-f.pdf>, p. 45. Consulté le 17 septembre 2018.

⁹ Médecins canadiens pour le régime public. (6 juin 2016). *Déclaration de Monika Dutt, MD, CCFP, FRCPC, MPH, MBA, présidente de Médecins canadiens pour le régime public, devant le Comité permanent de la santé (HESA) sur l'élaboration d'un régime national d'assurance-médicaments.* Extrait de <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/HESA/reunion-14/temoignages>. Consulté le 18 septembre 2018.

cadre du système de soins de santé du Canada et un certain nombre d'options parmi lesquelles on peut choisir.

- *En tout, 96 % de nos membres sont d'accord que les Canadiens devraient avoir le même accès aux médicaments, peu importe où ils vivent au Canada.*

Les Canadiens sont couverts par un ensemble disparate de régimes publics et privés. Cet ensemble disparate laisse des millions de personnes sans couverture ou avec une couverture inadéquate pour répondre à leurs besoins en matière de soins de santé.

Environ 70 % de la population bénéficie d'un régime d'assurance-médicaments complet ou partiel auprès d'un régime privé d'assurance-maladie offert par leur employeur, un syndicat, une association professionnelle ou souscrit auprès d'un fournisseur du secteur privé¹⁰.

Au Canada, il existe environ 113 000 régimes privés d'assurance-médicaments, souscrits auprès de 132 fournisseurs privés d'assurance-médicaments partout au pays.

Le niveau d'assurance-médicaments publique et le coût des médicaments varient d'une province et d'un territoire à l'autre. Les régimes provinciaux couvrent la majeure partie de la population inactive (aînés et bénéficiaires de l'aide sociale). Les régimes provinciaux couvrent la majeure partie de la population inactive (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale). La couverture des médicaments onéreux est également disponible dans de nombreuses provinces.

Le gouvernement fédéral offre également des régimes publics d'assurance-médicaments pour les Autochtones, les Inuits, les membres des Forces armées canadiennes et de la GRC, les vétérans, ainsi que les prisonniers des établissements correctionnels fédéraux et les réfugiés. Selon les estimations, la proportion de la population couverte par des régimes publics s'élève à entre 24 et 29 %¹¹.

En 2013, le Canada se classait au deuxième rang de tous les pays de l'OCDE pour ce qui est du pourcentage de la population couverte par un régime public d'assurance-médicaments. Les États-Unis occupent le troisième rang.¹² On estime qu'environ 10 % des Canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments permanente.¹³

Ceux qui n'ont pas de couverture ou dont la couverture est inadéquate doivent payer leurs médicaments de leur poche. Les dépenses à déboursier soi-même, comme les copaiements, les franchises et les médicaments pour les personnes sans couverture, représentent environ 17 % des dépenses pharmaceutiques au Canada.¹⁴

¹⁰ Comité permanent de la santé.

¹¹ Coalition canadienne de la santé. (2016). *Document d'orientation : Un régime public universel d'assurance-médicaments pour tous*. Extrait de : <http://healthcoalition.ca/wp-content/uploads/2017/02/Document-dorientation-mai-2016.pdf>. Consulté le 17 septembre 2018.

¹² Church, E. (4 novembre 2015). « Canada among top pharmaceutical spenders on OECD list ». Extrait du *Globe and Mail* : <https://www.theglobeandmail.com/news/national/canada-one-of-top-pharmaceutical-spenders-on-oecd-list-report/article27086827/>. Consulté le 17 septembre 2018.

¹³ Comité permanent de la santé (2018).

¹⁴ Bureau du directeur parlementaire du budget (BDPB) (2017).

- *En tout, 93 % des répondants sont d'avis que l'accès aux médicaments sur ordonnance devrait faire partie de notre système de soins de santé, tout comme l'accès aux médecins et aux hôpitaux. Environ 76 % de ces répondants se disent tout à fait d'accord.*

Les experts soutiennent depuis des décennies qu'un régime d'assurance-médicaments qui s'harmonise avec la valeur et les principes du système de soins de santé universel du Canada améliorera l'accès aux médicaments et constitue une solution de rechange durable et rentable. Cela est conforme aux recommandations du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes d'ajouter les médicaments prescrits reçus à l'extérieur des hôpitaux aux services assurés en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*.

Choix et innocuité

- *Cinquante-cinq pour cent des répondants sont tout à fait d'accord et 34 % sont plutôt d'accord pour dire que, en ce concerne leur propre régime d'assurance-médicaments, il est important pour eux d'avoir un certain nombre d'options parmi lesquelles choisir.*

Les progrès de la pharmacologie et des produits pharmaceutiques constituent certains des plus grands progrès de la médecine au cours du siècle dernier, sauvant des vies partout dans le monde. La flexibilité et les options d'un régime d'assurance-médicaments sur ordonnance aident à assurer aux patients l'accès aux médicaments médicalement nécessaires.

Toutefois, l'abondance des produits pharmaceutiques sur le marché exige un certain degré de mesures de surveillance et d'évaluation, pour assurer le caractère adéquat et l'innocuité des produits pharmaceutiques pour la population canadienne.

Cela est tout particulièrement important pour les aînés. Un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a révélé que, en 2016, environ le quart des aînés se sont vu prescrire 10 catégories de médicaments ou plus.¹⁵

Comparativement aux aînés vivant dans leur communauté, les résidents d'établissements de soins de longue durée se sont fait prescrire deux fois plus d'opioïdes (39,9 % et 20,4 %, respectivement) et jusqu'à trois fois plus d'antidépresseurs (60,3 % et 19,1 %, respectivement).¹⁶

Selon le rapport Pharmacare 2020 « on

estime qu'une personne âgée sur trois reçoit des ordonnances pour

des médicaments dont les risques pour la santé des patients âgés sont

connus. En outre, il est estimé qu'une hospitalisation sur six pourrait

être évitée si les médicaments d'ordonnance étaient utilisés de manière

¹⁵ Institut canadien d'information sur la santé. (2016). *Utilisation des médicaments chez les personnes âgées au Canada*. Ottawa (Ontario) : ICIS, 2018. Extrait de : https://secure.cihi.ca/free_products/drug-use-among-seniors-2016-fr-web.pdf. Consulté le 17 septembre 2018.

¹⁶ Ibid.

davantage appropriée. »¹⁷

Le Réseau canadien pour la déprescription indique que le 60 % des Canadiens de 65 ans et plus croient que l'usage approprié des médicaments devrait être une priorité gouvernementale nationale¹⁸.

Coût du régime national d'assurance-médicaments

Les méthodes de financement d'un régime national d'assurance-médicaments ont récolté le degré de variabilité le plus élevé parmi nos membres. Les opinions divergeaient et il régnait des incertitudes.

Parmi les membres de Retraités fédéraux, l'utilisation des copaiements pour financer un régime national d'assurance-médicaments a reçu le plus haut niveau d'appui. Les autres options, comme l'impôt, les taxes, les franchises et les primes ont donné des résultats mitigés. L'utilisation des primes est l'option qui a suscité le plus de désaccords, suivie par l'impôt et les taxes. Voici les résultats :

- *Pour ce qui est de l'utilisation des copaiements, 70 % des répondants sont d'accord : 31 % sont tout à fait d'accord et 39 % sont plutôt d'accord.*
- *Pour ce qui est de l'utilisation des primes, 42 % des répondants sont tout à fait en désaccord et 19 % sont plutôt en désaccord. Environ 34 % sont d'accord.*
- *Pour ce qui est de l'impôt et des taxes comme méthode de financement, 49 % des répondants sont en désaccord, et 34,5 % sont tout à fait en désaccord. Environ 43 % sont d'accord.*
- *Pour ce qui est des franchises comme méthode de financement, 53 % des répondants sont d'accord et 17 % sont tout à fait d'accord. Environ 42 % sont en désaccord avec cette méthode.*

Il est important de souligner que les options présentées ont soulevé beaucoup d'incertitude parmi les membres. De nombreux membres (8,5 %) ont dit qu'ils ne savaient pas ou n'avaient aucun commentaire sur l'utilisation de l'impôt ou des taxes pour financer le régime d'assurance-médicaments. De 4 à 5 % des membres ont également indiqué qu'ils ne connaissaient pas les autres options ou n'avaient de commentaires sur aucune d'entre elles.

¹⁷ Morgan, S.G, et coll., 2015. p.12.

¹⁸ Réseau canadien pour la déprescription. (2017). *Rapport annuel 2017*. Extrait de : https://static1.squarespace.com/static/5836f01fe6f2e1fa62c11f08/t/5a54f7a39140b7301900c104/1515517866432/Annual+report+design+2017_FINAL_FR_WEB_small.pdf. Consulté le 17 septembre 2018.

Nous avons reçu environ 2 500 commentaires par l'intermédiaire du sondage. La question de l'incertitude a été un sujet à répétition chez les membres. Voici un échantillon de certains de ces commentaires :

« Je ne peux pas répondre à ces questions, car l'engagement à le faire pourrait avoir une incidence sur ma couverture actuelle et sur ma situation financière, pour laquelle j'ai travaillé si fort. Veuillez à ce que la ministre des Aînés, F. Tassi, participe aux décisions. »

« Je ne suis pas sûr de comprendre tous les tenants et aboutissants d'un régime national d'assurance-médicaments ».

« Les détails posent problème, particulièrement les coûts associés aux diverses options. Nous avons besoin de beaucoup plus d'information et de discussions à ce sujet avant de pouvoir faire des choix rationnels. Je suis satisfait de ma couverture actuelle et je n'accepterais un changement que s'il était bénéfique, ou pas trop coûteux, pour moi et pour les autres Canadiens. »

Objectifs d'un régime national d'assurance-médicaments

Les répondants se sont montrés tout à fait d'accord avec bon nombre des objectifs du régime national d'assurance-médicaments défini par le Conseil consultatif, notamment :

- *Pour ce qui est de l'accès abordable aux médicaments d'ordonnance pour tous les Canadiens, 97 % des répondants se sont dit d'accord, et 84 % d'entre eux sont tout à fait d'accord.*
- *Pour ce qui est de la facilité d'utilisation et de compréhension de l'administration du régime national d'assurance-médicaments, 86 % des répondants sont d'accord.*
- *Pour ce qui est de donner accès aux médicaments d'ordonnance à chaque Canadien en fonction de ses besoins et non de sa capacité à les payer, 94 % des répondants sont d'accord, et 70 % d'entre eux sont tout à fait d'accord.*

Les opinions variaient davantage en ce qui concerne la réduction des frais à assumer de sa poche et le droit des particuliers de choisir le régime d'assurance-médicaments qu'ils veulent.

- *Pour ce qui est de l'énoncé qu'un régime national d'assurance-médicaments réduirait les coûts à assumer de sa poche pour des médicaments pour le Canadien moyen, 48 % des répondants sont tout à fait d'accord et 30 % sont plutôt d'accord.*
- *Pour ce qui est du droit des particuliers de choisir le régime d'assurance-médicaments qu'ils veulent, 78 % des répondants sont d'accord. Environ 36 % sont d'accord avec l'énoncé, et 13 % sont plutôt en désaccord.*

- *Seulement 58 % sont tout à fait d'accord pour dire que le régime national d'assurance-médicaments aiderait davantage le gouvernement à contrôler le coût des médicaments sur ordonnance; toutefois, 11 % des répondants ont sélectionné « Ne sais pas »/« Aucun commentaire ».*
- *Pour ce qui est de la coordination du régime national d'assurance-médicaments avec les régimes privés d'assurance-médicaments, 80 % des répondants sont d'accord, et 50 % d'entre eux sont tout à fait d'accord.*

Certains des membres de Retraités fédéraux cherchent à mieux comprendre à quoi ressemblera un régime d'assurance-médicaments au Canada. Bien que cette consultation soit utile, nos membres ont indiqué que les questions du Conseil consultatif étaient vagues et qu'ils n'étaient pas certains de comment y répondre. On recommande que le Conseil consultatif ou le gouvernement adopte une stratégie d'éducation et de communication pour mieux informer les Canadiens sur le régime d'assurance-médicaments, ses approches, ses composantes et ses répercussions.

Assurance-médicaments actuelle

Les aînés bénéficient généralement d'une couverture publique partout au Canada, mais le niveau de couverture et le coût des programmes financés par l'État varient selon la province.

Certains ont également accès à des régimes privés comme le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) au moment de leur départ à la retraite. Ces régimes d'assurance-médicaments ont été essentiels pour assurer aux aînés un accès satisfaisant aux médicaments sur ordonnance médicalement nécessaires.

- *Pour 98 % des répondants, il est important de maintenir leur niveau actuel d'assurance des médicaments d'ordonnance. Pour 89 % des répondants, cela est très important.*
- *Dans l'ensemble, nos membres sont satisfaits de leur assurance de médicaments sur ordonnance : 56 % sont très satisfaits et 39 % sont plutôt satisfaits.*

La nouvelle ministre des Aînés doit jouer un rôle essentiel dans la formulation de recommandations visant à mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments et à faire en sorte que les intérêts des aînés soient reconnus dans le processus décisionnel.

Retraités fédéraux revendique un ministre des Aînés depuis longtemps et s'est montré heureux de sa nomination. Compte tenu de la proportion d'aînés au Canada et du fait qu'il s'agit du groupe connaissant la plus forte croissance démographique au pays, ce rôle ministériel est essentiel à l'élaboration des politiques publiques, en assurant qu'une voix est vouée à la défense de leurs besoins particuliers.

Résumé

Le régime d'assurance-médicaments a été qualifié de « symphonie inachevée de l'assurance-maladie ». Cette question a été soulevée à maintes reprises dans les conversations sur les

politiques publiques, des années 1960 au milieu des années 1990, et à nouveau dans les années 2000.

Fragmenté et à deux vitesses, l'actuel système du Canada a entraîné une inégalité d'accès aux médicaments sur ordonnance, en particulier pour les populations à faible revenu et vulnérables, des coûts élevés des médicaments et des problèmes de durabilité. Le fait de suppléer à ce système ou « d'en combler les lacunes » peut étendre la couverture à ceux qui en ont besoin, mais il est peu probable qu'il permette de résoudre tous les problèmes actuels.

Au moment d'aller de l'avant avec la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, il faut tenir compte de ce qui suit :

- *Les objectifs d'un régime national d'assurance-médicaments doivent inclure l'amélioration de l'accès aux médicaments nécessaires ainsi que l'amélioration de la santé de la population et le soutien à la rentabilité et à la réduction des coûts dans le système de soins de santé global.*
- *Le régime national d'assurance-médicaments doit tenir compte de la viabilité de la couverture des médicaments au Canada. À mesure que le coût des médicaments augmentera, les régimes privés deviendront moins abordables, et à mesure que la population canadienne vieillira et que les maladies chroniques deviendront plus fréquentes, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devront également faire face à une augmentation des coûts, d'autant plus que les régimes publics couvrent généralement les aînés. Cela exerce des pressions sur les régimes publics pour qu'ils réduisent également la couverture des médicaments ou d'autres services sociaux et de santé essentiels, puisque l'argent consacré aux médicaments ne peut être dépensé ailleurs.*
- *Le régime national d'assurance-médicaments doit surveiller les habitudes de prescription au Canada, afin d'assurer une utilisation sûre, appropriée et rationnelle des médicaments qui protègent la sécurité des aînés et de la population.*
- *Il faut instaurer une stratégie de communication pour mieux faire connaître et comprendre l'état de la couverture des médicaments au Canada ainsi que du régime national d'assurance-médicaments.*
- *Les aînés constituent une partie concernée unique dans le processus de consultation sur l'assurance-médicaments. Il faut redoubler d'efforts pour faire participer les aînés et la ministre des Aînés à la prise de décisions concernant le régime national d'assurance-médicaments, afin de s'assurer que les besoins et intérêts particuliers de ce groupe sont reconnus.*

L'Association nationale des retraités fédéraux attend avec impatience les résultats de cette consultation et le rapport du Conseil consultatif sur la mise en œuvre de l'assurance-médicaments

nationale. Nous nous réjouissons également de la possibilité de participer à toute consultation ultérieure.